Nature En Ville

Gestion du patrimoine arboré et prise en compte des chiroptères lors d’abattages d’arbres

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Strasbourg
Services de la collectivité associés : Service des espaces verts et de nature ; Service aménagement du territoire ; Service projets urbains ; Service enjeux environnementaux...
Budget : 4 000 € (pour la charte chiroptères)
Partenaires techniques : Conseil Départemental du Bas-Rhin, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ; Groupe d’Étude et de Protection des Mammifères d’Alsace (GEPM)
Date de début du projet : janvier 2017
Date de début du projet : 01/01/2017



OBJECTIFS
Strasbourg compte un patrimoine arboré important avec plus de 80 000 arbres « urbains » hors forêts et réserves naturelles. La ville gère les arbres des parcs et jardins de Strasbourg et ceux des équipements publics communaux. Ce travail se base sur un inventaire précis et consiste à organiser et réaliser l’entretien et le renouvellement des arbres, assurer leur surveillance sécuritaire et valoriser le patrimoine. Dans le cadre d’une nouvelle plantation, d’un projet d’aménagement ou d’un projet urbain, les arbres nouvellement plantés sont inventoriés, géolocalisés, et intégrés à la base de donnée. Phase préalable à la gestion des arbres, ces inventaires sont documentés afin de garder la mémoire des conditions de plantation. Au suivi sanitaire s’ajoute depuis 2017 un suivi écologique au niveau des espèces cavernicoles (chauves-souris et oiseaux) via la charte de prise en compte des chiroptères et oiseaux nicheurs dans les protocoles d’abattage.

MESURES MISES EN ŒUVRE

L'entretien des arbres consiste à assurer des interventions techniques, telles que des tailles pour limiter le gabarit des arbres et gérer l'interaction avec les bâtiments, les transports publics... Il s'agit également des interventions sur les pieds d'arbres, parties particulièrement sensibles car le substrat doit rester perméable et non compacté pour permettre le développement racinaire et l'absorption de l'eau. Strasbourg s'oriente progressivement vers des tailles en formes « semi-libres » car les « formes architecturées » perturbent les arbres et la faune qui leur est associée. Les alignements d'arbres « architecturés » feront l'objet d'une étude d'opportunité et technique pour être relâchés en « forme libre ». Si la conversion est possible, ils seront relâchés avec une taille d'accompagnement sur 6 à 8 ans. Par ailleurs, dans tous les nouveaux projets de plantation, les nouveaux alignements d'arbres seront conduits en « forme libre ».

La ville de Strasbourg, le GEPMA et la LPO ont élaboré des protocoles pour la prise en compte des chauves-souris cavernicoles et des oiseaux dans les procédures d'abattage d'arbres depuis 2013. Cette démarche est réalisée en concertation avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la DREAL Grand-Est.

Il en découle une charte partenariale englobant trois protocoles afin de différencier les démarches selon le degré d'urgence de l'abattage. Seul un arbre hébergeant une chauve-souris a été abattu depuis la mise en place du test du protocole d'abattage des arbres.

Les résultats de cette expérimentation par les services étant concluants, il a été proposé :

- l'application systématique de ces protocoles de diagnostic et de protection des chauves-souris et des oiseaux par les services de la collectivité ;
- le suivi de la prise en compte de la procédure par les autres acteurs qui interviennent sur le patrimoine arboré du territoire ;
- un suivi annuel de la démarche et une mise à jour dans la durée sont prévus.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

- À l'échelle de la collectivité, le patrimoine arboré est maintenu voire augmenté malgré la densification urbaine.
- Les arbres en forme libre sont plus favorables à la biodiversité.
- Un suivi du Capricorne asiatique, du Chancre coloré du platane, de la Chalarose des frênes (*Chalara fraxinea*) permettent une préservation du patrimoine arboré.
- Seul un arbre avec une chauve-souris a été abattu depuis la mise en place du test du protocole d'abattage des arbres.

Coordonnées

Strasbourg
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Adine HECTOR, chargée de mission biodiversité
adine.hector@strasbourg.eu
03 68 98 73 38

Sylvain LEROUX, responsable département Arbres
Sylvain.LEROUX@strasbourg.eu
03 68 98 61 47